



RÉSEAU DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE

**DEUXIEME EDITION DES JOURNEES
DES AIRES PROTEGEES**

THEME :

**LE FINANCEMENT des ACTIVITES de CONSERVATION
et DEVELOPPEMENT HUMAIN DANS et en PERIPHERIE des AIRES PROTEGEES
d'AFRIQUE CENTRALE**

29 MAI au 4 JUIN 2009

SECRETARIAT EXECUTIF

Central Africa
Protected Areas
Network

Réseau des
Aires Protégées
d'Afrique Centrale



Red de las Areas
Protegidas del
Africa Central

Rede das Áreas
Protegidas da
África Central

BP : 14533 Libreville - Gabon
Tél : (00241) 443322
Mob : (00241) 06116062

E-Mail : rapac@assala.net /
secretariat.executif@rapac.org
Site web : <http://www.rapac.org>



Avec le soutien
de l'Union Européenne

I- Historique :

Dans l'esprit de la Déclaration de Yaoundé, la biodiversité exceptionnelle d'Afrique Centrale a besoin d'être protégée et ses populations humaines en général et rurales en particulier ont droit au développement.

Les forêts du Bassin du Congo constituent un patrimoine naturel unique pour la planète et nécessitent l'engagement de tous pour leur préservation.

Le RAPAC (Réseau des aires protégées d'Afrique Centrale), dont le siège est établi à Libreville au Gabon, s'inscrit dans cette mission de conservation, avec les appuis politiques, financiers et techniques de la COMIFAC, de la CEEAC, de l'Union Européenne et autres partenaires.

Dans le cadre du mandat que le RAPAC a reçu de la COMIFAC, il est prévu entre autres activités du plan d'opérations du plan de convergence, l'organisation périodique des Journées des Aires Protégées d'Afrique Centrale (JAP).

Par ces journées, le RAPAC souhaite fédérer et mobiliser, de manière plus efficace, l'engagement collectif autour de cet intérêt planétaire, mais avant tout africain et sous régional.

La première édition des JAP organisée en République Démocratique du Congo en 2007 était placée sous le thème :

« Les Aires Protégées, réservoirs de la biodiversité et des emplois aux métiers de la conservation en Afrique Centrale ».

Ce thème visait essentiellement la mobilisation des opinions sur le rôle des aires protégées et la nécessité de renforcer leur statut en tant que zones affectées à la conservation, en raison de leur intérêt écologique particulier et des services environnementaux qu'elles offrent à toute l'humanité. Cette première édition avait mis en évidence le rôle du RAPAC comme fédérateur des acteurs de la conservation intervenant dans la sous région. Les participants avaient unanimement salué cette initiative du RAPAC et formulé le qu'elle soit perpétuée dans le temps.

Ces premières journées avaient abouti à l'adoption de l' « **APPEL DE KINSHASA** » qui présentait un plaidoyer sur la situation générale des aires protégées, sur la nécessité de renforcer de leur statut juridique au niveau national et évoquait en filigrane les problématiques liées au manque de financement, à la faiblesse des effectifs des personnels, à la nécessité de promouvoir les recherches pour améliorer les connaissances sur leur potentiel. Cependant ; mais sans toutefois esquisser des pistes de solutions aux problèmes bien identifiés et décrits.

Aussi, après l'expérience de Kinshasa, le Conseil d'administration du RAPAC d'octobre 2008 a – t- il décidé de l'organisation, à Libreville, de la deuxième édition des JAP sous un thème à la fois spécifique et très pertinent car il s'agit la question centrale dont les bonnes réponses trouvées déterminent les moyens pour résoudre les principaux problèmes auxquels sont confrontées les aires protégées en général et celles de la sous région en particulier.

Le thème central de cette deuxième édition est :

« Le financement durable des activités de conservation et de développement humain dans et autour des aires protégées d'Afrique Centrale ».

A la différence de la première édition, les présentations, conférences débats, ateliers et tables rondes à développer au cours des prochaines journées seront concentrés fondamentalement sur les questions liées au financement des activités de conservation et de réduction de la pauvreté autour des aires protégées.

En prélude au prochain Sommet des Chefs d'Etat qui va célébrer la Déclaration de Yaoundé+10, la deuxième édition des Journées des Aires Protégées d'Afrique Centrale 2009 a pour finalité la maîtrise des procédures et mécanismes de mobilisation et de gestion des fonds de coopération pour améliorer et garantir la représentativité et l'efficacité de gestion des aires protégées de la sous région.

La question du financement durable est une préoccupation des organisations de conservation qui pourrait trouver une issue sur le recours aux mécanismes de financement novateurs, opportunité affichée pour obtenir des fonds en faveur de la conservation de la biodiversité en tenant compte des intérêts des acteurs du secteur privé. Dans ce contexte il faut s'appuyer sur la philanthropie et le marketing pour inciter à la responsabilité environnementale des parties visées, notamment le monde de l'industrie et de la finance.

En même temps il faut replacer l'Homme au centre des préoccupations environnementales ; ce qui suppose la réconciliation de la conservation avec le développement pour garantir une gestion réellement durable des ressources naturelles dans le Bassin du Congo.

Par ailleurs pour que cet évènement ait une dimension sous régionale forte, la deuxième édition sera célébrée en deux phases comme suit:

- ✓ **Du 29 au 30 mai 2009**, organisation simultanée des «**Journées Nationales des Aires Protégées** » dans chaque pays membre;
- ✓ **Du 3 au 4 juin 2009**, organisation d'un acte central de synthèse sous régionale à Libreville au Gabon, pays du siège du RAPAC.

II- Principaux objectifs de cette 2^{ème} édition des JAP :

Les Journées constituent un Forum au cours duquel, les participants contribuent à la réflexion sur le thème central de l'évènement, en l'occurrence pour cette édition, la question des mécanismes de financement durable des activités de conservation en générale et de gestion des aires protégées en particulier. Elles vont être une occasion propice pour une réflexion approfondie et d'échanges qui permettront de formuler des recommandations d'actions pertinentes en rapport avec le thème central.

La valeur ajoutée de ces journées s'exprime en termes d'échanges d'expériences, de capitalisation des résultats et de motivation des acteurs concernés à agir pour résoudre les problèmes identifiés. Ainsi, sur la base du thème central retenu, les principaux objectifs visés par cette deuxième édition sont:

1. Etablir un bilan diagnostique général sur les modes de financement actuellement pratiqués dans la sous région.

2. Evaluer dans les limites des informations disponibles, les fonds et autres ressources diverses effectivement mobilisées au cours des dernières en faveur des aires protégées existantes tant par les Etats que par les partenaires (en commençant cet exercice par site et par acteur au niveau de chaque pays).
3. Apprécier l'efficacité de l'utilisation des fonds effectivement mobilisés, déclarés et bien reconnus, en rapport avec les résultats escomptés et effectivement obtenus.
4. Dégager les leçons apprises en matière de mobilisation et d'utilisation des ressources mobilisées et mises effectivement à la disposition des gestionnaires des aires protégées et formuler des propositions de mesures novatrices en la matière.
5. Dresser un état des besoins actualisés en ressources humaines, matériel et financières et dégager les déficits actuels aux différents niveaux en rapport avec les niveaux minima d'efficacité et de la qualité de gestion souhaitée pour les aires protégées du Réseau RAPAC.
6. Identifier les opportunités, les procédures et mécanismes existants peu connus ou mis à profit dans la sous région, déterminer les raisons et proposer les mesures correctives.
7. Identifier les nouvelles opportunités, leurs mécanismes et modalités de fonctionnement ainsi que les conditions à remplir pour pouvoir en profiter.

III- Résultats attendus des JAP 2009

Du bilan diagnostic qui sera fait, des leçons apprises à dégager au niveau de chaque pays d'abord puis au niveau sous régional ensuite, les résultats escomptés de cette deuxième édition des JAP sont :

1. Au niveau de chaque pays :

- Les besoins en financement minimum requis sont actualisés et mieux maîtrisés par site et pour l'ensemble du pays;
- Les ressources mobilisées et mises effectivement à la disposition des Gestionnaires des aires protégées sont évaluées et les niveaux de déficit sont établis.
- Les pouvoirs publics et des nouveaux partenaires potentiels identifiés sont mieux informés et sensibilisés sur les besoins en financement des aires protégées.
- Des solutions et mesures appropriées sont proposées pour accroître la part des ressources nationales à affecter aux aires protégées à court et moyen terme.
- Des recommandations pertinentes sont formulées pour l'élaboration et l'adoption des stratégies nationales en matière de financement des aires protégées.

2. Au niveau de la sous région :

- Une évaluation concertée des besoins en financement pour l'ensemble des sites pilotes RAPAC, notamment concernant les actions transversales de portée sous régionale.
- Des connaissances améliorées sur les opportunités existantes peu connues et non exploitées ainsi que sur leurs mécanismes de fonctionnement.
- Des nouvelles opportunités novatrices à explorer sont identifiées.
- Une stratégie concertée en matière de financement en faveur du réseau sous régional des sites pilotes du RAPAC.
- De nouveaux partenaires, notamment du secteur privé, sont identifiés pour accroître les investissements en faveur des aires protégées des pays membres en général et des sites pilotes RAPAC en particulier.

La liste indicative des participants et le programme indicatif de déroulement des JAP 2009 sont joints en annexe de la présente note.

Le financement principal sera assuré par les subventions que RAPAC bénéficie de l'UE et de la CEEAC. D'autres partenaires comme la GTZ, l'Unesco, WWF, CARPE, l'ANPN etc. ont promis des contributions diverses qui restent à préciser.

« Avec RAPAC, ENGAGEONS Nous à CONSERVER et VALORISER la DIVERSITE BIOLOGIQUE de l'AFRIQUE CENTRALE à TRAVERS son RESEAU d'AIRES PROTEGEES »